



## Ferrières-en-Bray, Angélique se bat pour obtenir une AVS pour son fils : un début de solution a été trouvé

Scolarisé à Ferrières-en-Bray, Maël est un enfant atteint de dyslexie, dyspraxie et dyscalculie. Ces troubles lui posent de gros problèmes d'apprentissage. Depuis cette semaine, une AVS est à ses côtés 2 h par semaine, une bonne nouvelle pour sa mère.

Maël est un enfant de 8 ans scolarisé à l'école élémentaire de Ferrières-en-Bray. À première vue, rien ne le distingue des autres enfants de son âge. Pourtant, Maël est atteint de troubles appelés « dys », à savoir la dyslexie, la dyspraxie et la dyscalculie. Sa maman Angélique précise : « **Ce sont des handicaps dits fantômes car ils ne se voient pas. Maël est un enfant très intelligent mais qui connaît de très gros problèmes d'apprentissage, problèmes dûs à ces troubles. Il est suivi par un orthophoniste et par une neuro-pédiatre, et a été vu par des psychologues et des psychomotriciens** ».

« La présence d'une AVS est indispensable »

Diagnostiqués en CP, ces troubles font de Maël un élève auquel il faut prêter une attention toute particulière. « **À Ferrières, les enseignants sont vraiment supers, mais pour sa maîtresse qui a aménagé un programme spécifique pour lui, ce n'est pas facile de gérer l'ensemble des élèves et Maël. Pour l'épauler en classe, la présence d'une AVS (assistante de vie scolaire) est devenue indispensable car Maël est très en retard au niveau de l'écriture notamment mais pas seulement** » explique sa maman qui a envoyé son dossier dès le mois d'avril afin d'obtenir une AVS.

La semaine dernière, elle recevait un avis défavorable de la part de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). « **J'ai adressé tous ses dossiers médicaux, tous les bilans de santé, tous les documents administratifs demandés, mais comme seule réponse, on me fait comprendre que l'école peut gérer. C'est incompréhensible** » nous expliquait-elle en date du 17 septembre.

Mais heureuse surprise le vendredi 20 septembre lorsqu'elle apprend qu'une AVS a été trouvée et qu'elle sera aux côtés de son fils 2 h par semaine, pour commencer. Une nouvelle bien accueillie alors qu'Angélique avait annoncé ouvertement qu'elle allait exposer le problème à votre journal L'Eclairer-La Dépêche. Faut-il y voir un lien de cause à effet ?

« Parfois, il me dit : je suis nul »

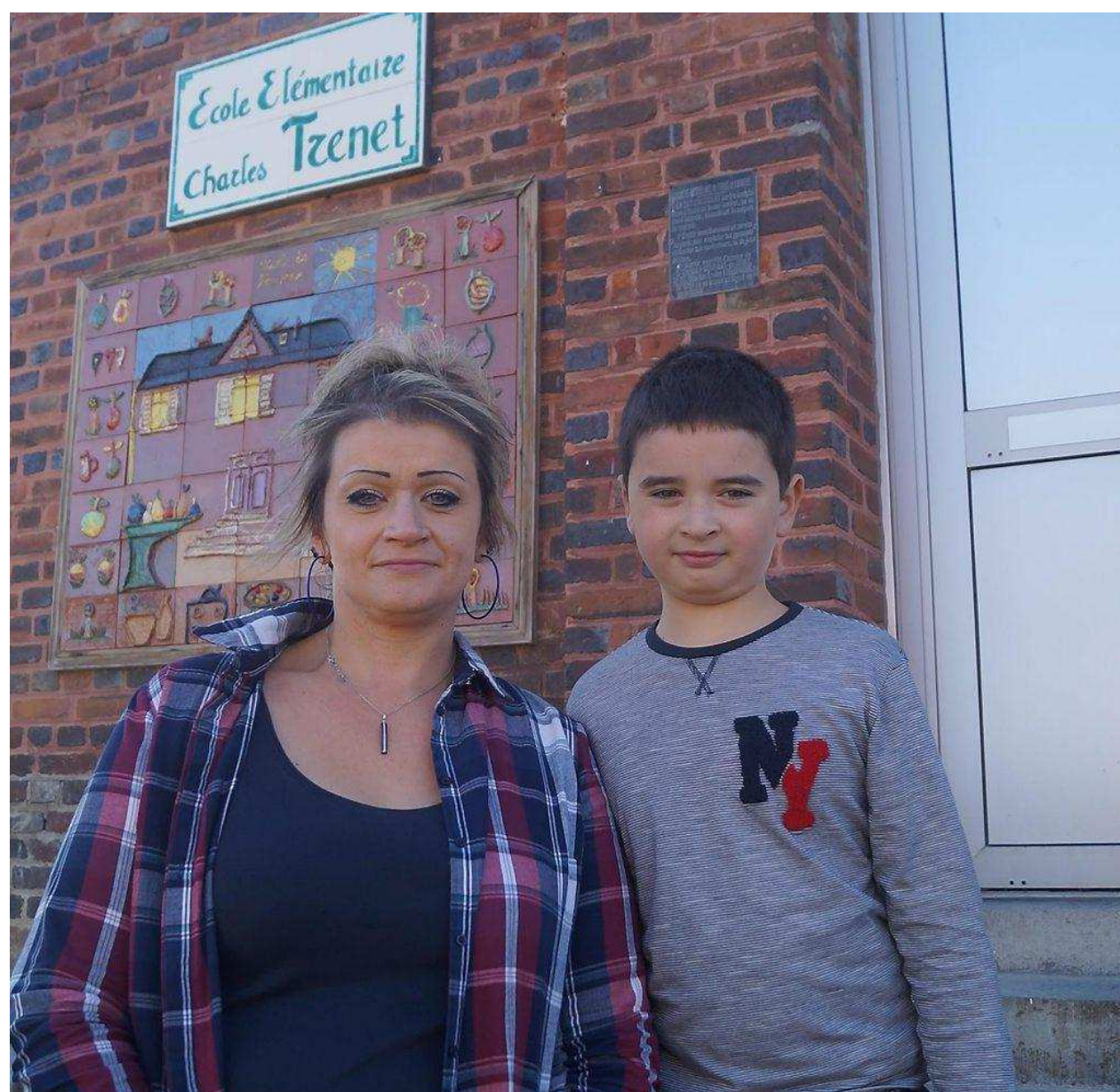
Joint par téléphone afin de savoir comment étaient attribuées les AVS, la MDPH de Seine-Maritime nous a répondu au sujet du dossier d'Angélique et de son fils Maël que ces informations étaient confidentielles.

Pour Angélique, après la douche froide, le sourire revient. Elle qui fait tout pour son fils, avait décidé de ne pas se résigner. « **J'étais même prête à employer une AVS à mes frais, mais on m'avait dit que ce n'est pas possible. J'avais aussi demandé son redoublement car il ne peut pas effectuer le même travail que ses camarades, mais là encore, cela n'avait pas été possible** ».

Angélique est aujourd'hui satisfaite même si elle espère plus d'heures de présence de l'AVS. « **Cette situation, Maël ne la supportait pas. Il se sent souvent dévalorisé et est découragé. Parfois, il me dit : « je suis nul ». Ça fait mal, très mal, mais j'espère que les choses vont aller mieux maintenant même si ce n'est qu'un début** ».

Autre motif de satisfaction, Angélique et ses deux fils, dont Maël, se sentent soutenus par l'école de Ferrières-en-Bray.

Sébastien Aliome



*Malgré une réponse négative, Angélique va continuer à se battre pour obtenir une AVS pour son fils Maël.*